



Montreuil le 07/02/2025

LAURÉATS CONCOURS INTERNE DE CONTRÔLEUR

Félicitations

VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS,
LA CGT Y RÉPOND !



Tout d'abord, la CGT Finances Publiques tient à vous féliciter pour votre réussite au concours.

Le but de ce message est de vous communiquer des informations sur les démarches que vous allez devoir effectuer jusqu'à votre arrivée à l'enfip et le déroulé de la formation initiale.

LA FORMATION À VENIR :

Suite à votre réussite au concours interne, vous suivrez une formation qui se décompose en deux temps :

➔ Une formation théorique en établissement :

- ✓ Sur un socle commun de connaissances du 1er octobre 2025 à mi-décembre 2025.
- ✓ Sur un bloc fonctionnel (Fiscalité des professionnels, Fiscalité des Particuliers, Service Public Local) de mi-décembre 2025 à début avril 2026. La formation en bloc fonctionnel sera déterminée par votre affectation locale dont vous aurez connaissance entre septembre et octobre.
- ➔ Une formation (stage) Pratique Probatoire (FPP) de début avril à fin septembre 2026. Cette partie de votre cycle de formation se déroulera dans le service que vous aurez obtenu entre octobre et novembre 2025.

La CGT Finances Publiques a toujours dénoncé et continue de dénoncer la mise en place d'un stage probatoire, qui plus est, dans votre service d'affectation.

Pour la CGT Finances Publiques, votre stage ne doit pas revêtir un caractère probatoire, il doit servir à mettre en pratique la théorie enseignée en établissements. De plus, vous devez avoir le libre choix de votre lieu de stage pratique avec un véritable tutorat.

Les établissements où se déroule la formation théorique sont les écoles de :

- » Noisy-le-Grand (93), formation théorique généraliste ;
- » Clermont-Ferrand (63), formation théorique généraliste ;
- » Lyon (69), formation théorique généraliste.

Vous allez devoir compléter un dossier administratif dans lequel vous classerez les écoles par ordre de préférence, pour suivre votre formation théorique de 6 mois.

ATTENTION : les places par établissement sont limitées.

Si lors des affectations écoles, vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous contacter. Nous pouvons intervenir auprès du siège de l'ENFiP directement : cgtenfip@gmail.com



LES CONSÉQUENCES DE VOTRE RÉUSSITE AU CONCOURS SUR VOS DROITS À CONGÉS :

- ➔ Avant votre entrée à l'école, vos droits à congés seront proratisés. Vous disposerez alors de 9/12^{ème} de vos droits à congés pour l'année 2025. Vous pourrez les poser avant votre entrée en formation ou signaler à votre direction actuelle le souhait de les déposer sur un CET qui sera alimenté en janvier 2026.
- ➔ Du 1^{er} septembre à début avril, vous suivrez une formation théorique obligatoire en établissement, vous bénéficierez d'Autorisation d'Absence pré-déterminées par l'ENFiP. Un calendrier de la scolarité à venir vous sera communiqué ultérieurement. Toutefois à titre d'information, vous pouvez retrouver celui de cette année à l'adresse suivante :

<https://www.cgtfinancespubliques.fr/public/thematiques/enfi-formation-professionnelle/guide-du-stagiaire/article/le-guide-du-stagiaire-2024-2025-contrôleurs-contrôleuses>

- ➔ De début avril à fin septembre 2026, le SPP. Vous disposerez de droits à congés fixés par l'ENFiP pendant votre stage, ils seront positionnés sur le mois d'août 2026.

Depuis 2019, les stagiaires perdent gros! Si l'administration ne touche pas aux droits à congés pendant la scolarité (suspensions de cours à Noël et en février et pendant les congés d'été en août), elle réduit de manière drastique les congés annuels pré et post scolarité.

Auparavant, les lauréats internes de la DGFIP disposaient de l'ensemble de leurs congés annuels avant d'entrer en formation, soit 32 jours.

Pour la CGT Finances Publiques, la question des congés avant, pendant et après la formation est fondamentale. L'administration ne tient pas compte de l'intensité de la scolarité: les cours sont denses, les stagiaires doivent réviser sur leur temps personnel, ils ne peuvent pas poser de congés durant cette période et ne disposent pas de temps d'assimilation.

ATTENTION :

Si vous êtes lauréats de plusieurs concours (Interne – Interne spécial par exemple), vous devrez opter pour l'un ou l'autre. Si vous optez pour l'interne spécial vous ne suivez pas la scolarité et serez titularisés dès le 1^{er} septembre 2025 dans le grade de contrôleur des finances publiques de 2^e classe.

VOTRE AFFECTATION À VENIR :

A compter de Juin 2025, vous devrez rédiger et valider votre demande de 1^{ère} affectation en tant que contrôleur stagiaire.

Depuis 2020, les affectations des stagiaires B issus des deux concours internes et externes font l'objet d'un mouvement dédié. Les lauréats sont affectés en tenant compte de leur rang de réussite au concours et des vœux exprimés.

Les rangs des deux concours interne et externe sont interclassés, avec une priorité aux internes. L'affectation des listes principales internes et externes prime l'affectation des listes complémentaires internes et externes.

ATTENTION :

Depuis 2023 seules les priorités légales (rapprochement de conjoint, de pacs, titulaire d'une Carte Mobilité Inclusion (CMI) ou invalidité de plus de 80 % ou parent d'un enfant titulaire d'une CMI ou invalidité de plus de 80 %, Centre des Intérêts Moraux et Matériels (CIMM)) donneront lieu à l'application d'une priorité.

A titre indicatif vous trouverez le "Guide d'aide à la rédaction d'une demande de 1^{ère} affectation" à l'adresse suivante :

<https://www.cgtfinan.espubliques.fr/public/thematiques/enfi-formation-professionnelle/guide-du-stagiaire/article/guide-aide-1ere-affectation-contrôleurs-programmeurs-des-finances-publiques-9072>

Le mouvement national devrait être publié entre septembre et octobre 2025. L'affectation nationale des stagiaires est connue à ce moment-là. Au cours du mois d'octobre 2025, les directions sur lesquelles vous serez affectés, pourront vous demander de rédiger une fiche de souhaits mais rien ne les y oblige.

Elles détermineront votre affectation locale à venir, vous serez donc positionnés sur un poste précis.

Normalement début novembre 2025 au plus tard, vous connaîtrez votre service d'affectation locale que vous rejoindrez à l'issue de votre formation théorique.

Suite à cette affectation en local, l'ENFiP déterminera votre bloc fonctionnel courant novembre 2025.

Les élus B CGT Finances Publiques pourront vous accompagner et vous conseiller dans la rédaction de votre demande de 1^{ère} affectation dès juin 2025.

Un Webinaire sera organisé par vos élus au moment voulu, vous trouverez le lien pour vous connecter et poser vos questions sur le site de la CGT Finances Publiques.

Pour vos questions concernant les 1ères affectations, vous pouvez également les contacter sur la boîte mail: elusb@cgt.fr

Pour la CGT Finances Publiques positionner les stagiaires en fonction de l'affectation obtenue c'est remettre en cause le choix de la dominante métiers (bloc fonctionnel) qu'ils souhaitent suivre. L'administration inverse totalement la logique qui prévalait en matière de scolarité, à savoir tenir compte de l'appétence d'une personne pour un bloc fonctionnel.

La formation de carrière permettait alors aux stagiaires notamment ceux issus du concours externe de se faire une idée du métier qu'ils souhaitaient exercer lors de leur première prise de poste.

Désormais, les formations en bloc fonctionnel sont guidées uniquement par les besoins des directions !

La CGT Finances Publiques revendique une formation initiale permettant l'acquisition de bases théoriques solides utiles pour toute la carrière, pour tous les publics. Elle est opposée à une formation initiale axée sur le premier métier.

Pour toutes vos questions relatives à votre future formation : cgtenfip@gmail.com

Pour toutes vos questions sur vos affectations: elusb@cgt.fr

Fraternellement,

VOS CORRESPONDANTS ENFIP

- **Sébastien WEBER**, secrétaire national en charge de la formation professionnelle
- **Laetitia BARRIER**, Collaboratrice pôle formation professionnelle, Référente ENFIP Noisiel
- **Marie CHARON**, Référente ENFIP Noisy le Grand
- **Paul CABEL**, Référent ENFIP Lyon
- **Médéric MOUSSET**, Référent ENFIP Clermont-Ferrand
- **Clément LEBLOND**, Référent ENFIP Clermont-Ferrand

Le canal d'information Telegram →



La page Facebook : <https://www.facebook.com/profil.php?id=100086918855637>



Forte de son implantation dans l'ensemble du monde du travail,
la CGT se tiendra à vos côtés tout au long de votre carrière pour défendre vos droits.
Combative contre toutes les régressions, rejoindre la CGT dès l'école,
c'est tisser dès maintenant les liens qui feront les victoires de demain !